

Association Cit'En
15 Impasse du Général Laperrine
30900 NIMES

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 07 août 2017

Le 07 août 2017 à 15 heures, les fondateurs de l'association Cit'En se sont réunis en assemblée générale constitutive au 15 Impasse Général Laperrine 30900 NIMES.

Sont Présents :

- MERCIER Marie Pierre 15 Imp GI Laperrine 30900 NIMES Enseignante Education Nationale
- VASA Bruno 18 Rue de La tour 30132 CAISSARGUES Architecte
- MERCIER Claude 15 Imp GL Laperrine Retraité.
- VASA Edith 18 rue de la tour 30132 CAISSARGUES Salariée

L'assemblée générale désigne *Bruno VASA* en qualité de président de séance et *Claude MERCIER* en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des premiers membres du conseil ;
- reprises des actes passés pour le compte de l'association en formation ;
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts. Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

Plusieurs noms sont proposés et il est finalement retenu Cit'En, qui représente bien l'objet principal de l'association qui a pour objet les Energies Citoyennes.

L'objet de l'association a mobilisé les débats avec des précisions apportées.

Les cotisations ont été fixées pour les personnes physiques à 10 € et pour les personnes morales à 30 €.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1^{ère} délibération : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil

- MERCIER Marie Pierre 15 Imp GI Laperrine 30900 NIMES Enseignante Education Nationale, nationalité française : Présidente
- VASA Bruno 18 Rue de La tour 30132 CAISSARGUES, Architecte, nationalité française : Vice-Président
- MERCIER Claude 15 Imp GL Laperrine 30900 NIMES Retraité, nationalité française : Trésorier
- VASA Edith 18 rue de la tour 30132 CAISSARGUES Salariée, nationalité française : Trésorière adjointe

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre de chaque année.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions

MERCIER Claude